

## **AVIS DE REPRISE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE EN COURS**

### **PROJET DE MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

### **DE LA COMMUNE DE FONTCOUVORTE-LA TOUSSUIRE**

Par arrêté du Président de la 3CMA n° 2020\_01 en date du 23/01/2020, le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Fontcouverte-La Toussuire était soumis à enquête publique du lundi 17/02/2020 au jeudi 19/03/2020.

Suite à la crise sanitaire liée au COVID 19 qui a touché notre pays, l'Etat français a déclaré un état d'urgence sanitaire entre le 12/03/2020 et le 23/05/2020 minuit. Pendant cette période et conformément à l'ordonnance n° 2020-306 du 25 mars modifiée le 15/04/2020, les enquêtes publiques ont été interrompues. Ainsi l'enquête publique portant sur la modification du PLU de Fontcouverte-La Toussuire a été interrompue une semaine avant son terme. Conformément à l'ordonnance n° 2020-560 du 13/05/2020, toutes les enquêtes publiques reprennent automatiquement 7 jours à compter de la cessation de l'état d'urgence, soit le dimanche 31/05/2020.

L'enquête publique relative à la modification du PLU de Fontcouverte-La Toussuire reprend donc aux dates et conditions suivantes :

- **du lundi 1<sup>er</sup> juin 2020 au lundi 8 juin 2020 inclus, soit 8 jours**, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h (sans RDV) et de 13h30 à 17h (sur RDV)**
- **dans le respect des mesures sanitaires et consignes gouvernementales en matière d'accueil du public**

Le commissaire enquêteur, Monsieur Philippe Nivelles, recevra le public en mairie de Fontcouverte-La Toussuire lors de sa permanence du :

- **Mercredi 3 juin 2020 de 9h à 12h (sans RDV)**

Comme prévu initialement, le dossier sera consultable :

- sur support papier en mairie de Fontcouverte-La Toussuire,
- sur le registre dématérialisé consultable à l'adresse suivante :  
<https://www.registre-dematerialise.fr/1897>

Pendant toute la durée précitée de l'enquête, chacun pourra consigner ses éventuelles observations :

- sur le registre d'enquête papier ouvert en mairie de Fontcouverte-La Toussuire
- ou par courrier à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse suivante :  
Mairie de Fontcouverte-La Toussuire  
10 route de la Salette  
73300 Fontcouverte-La Toussuire
- ou par mail à l'adresse suivante : [enquete-publique-1897@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-1897@registre-dematerialise.fr)
- ou sur le registre dématérialisé précité

Toutes les observations transmises par tout moyen cité ci-dessus seront consultables sur le registre dématérialisé précité, pendant la durée précitée de l'enquête.

Au terme de ladite enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie ainsi que sur les sites internet de la commune et de la 3CMA, à la Préfecture de la Savoie et sur le registre dématérialisé, et cela pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.